La clef du succès

L'évaluation n'est pas une fin en soi
L'évaluation des risques professionnels ne sert à rien si elle n'est pas suivie d'actions.
Il ne s'agit pas d'une étape dans un processus global

La maîtrise de l'évaluation appartient au service
Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent

L'évaluation des risques est une démarche collective
Les agents eux-mêmes sont les mieux placés pour connaître les situations dangereuses, même s'il n'en n'ont pas toujours conscience, avec les assistants et conseillers de prévention sont un vecteur primordial de recueil des données. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche, notamment par le biais des Comité d'hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail C.H.S.C.T., pour qu'elle soit plus riche et prenne bien en compte la réalité du travail.

L'évaluation n'est pas une démarche éphémère
L'évaluation doit être continue dans le service et faire l'objet de mises à jour dès que nécessaire (changement de locaux, agrandissement, augmentation de matériels informatiques, matériels logistiques à moderniser, planification des efforts d'accessibilité…)